



# MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Conseils pour rédiger le dossier de demande d'autorisation d'utilisation du titre de Paysagiste Concepteur

### Le contenu du dossier

Il ne s'agit pas d'un « book » d'agence avec la liste de toutes les références réalisées mais d'un document développant une réponse structurée permettant de démontrer que le candidat a acquis une expérience, développé une expertise, qui compense ou renforce les diplômes initiaux hors cas n°1.

Il s'agit de :

- Démontrer que le travail personnel présenté est bien réalisé par le demandeur et quel rôle il a effectivement joué dans les équipes de projets ;
- Développer un argumentaire précis et circonstancié permettant de justifier de l'acquis des 7 capacités ;
- Présenter un dossier dans sa forme et sur le fond qui montre la capacité du candidat à aborder le paysage en mots et images, à communiquer, et à être pédagogue, sensible et rigoureux.

La notice explicative du ministère de la Transition écologique et solidaire est à lire, elle est la base d'instruction des dossiers, elle est [téléchargeable](#) sur le site du ministère.

### Les 7 capacités

Il est conseillé en introduction de développer un argumentaire spécifique et précis des acquis des 7 critères, illustrés par des projets ou des missions.

Certains candidats présentent des tableaux où sont cochés les cases de critères comme étant acquis. Ce n'est pas aux candidats de dire s'ils les ont acquis, mais à la commission.

Le dossier doit démontrer les acquis du candidat,

Certains dossiers, même avec des « professionnels reconnus » pourraient être ajournés faute de cet argumentaire suffisamment développé.

### Les références

Il ne s'agit pas de faire une description du projet, mais de monter en quoi le projet est la démonstration des acquis de certains des 7 critères.

Le demandeur n'a pas à être jugé sur la valeur du projet mais sur sa capacité à proposer une démarche de projet, une méthode, une argumentation de paysagiste concepteur.

- Énoncer la demande de la maîtrise d'ouvrage, la reformulation éventuelle proposée par le candidat ;
- Expliquer en quoi le projet répond à la demande et comment elle se place dans un contexte ou une démarche plus large ; comment elle s'articule avec d'autres projets connexes, antérieurs ou à venir ;
- Montrer l'enchaînement de la démarche : comment le diagnostic a permis de définir les enjeux du site et comment le projet répond aux enjeux énoncés ;
- Chercher à prendre du recul par rapport au projet ;

- Expliquer les limites de l'intervention (limites spatiales, limites budgétaires, limites politiques, ...) et comment le projet pourrait ou aurait pu être plus ambitieux ;
- Expliquer la méthode de projet, et montrer en quoi cette référence illustre une ou plusieurs des capacités listées dans les demandes de la commission ;
- Eviter la surenchère d'informations ; ne pas chercher à tout dire sur un projet mais faire ressortir les points saillants de la démarche de projet dans chaque référence ;
- Insister sur l'approche de la médiation des projets, communication, concertation, pédagogie.

### **La forme du dossier**

La forme même du projet est le reflet des compétences et exigences professionnelles.

- Eviter les dossiers trop longs qui ne montrent pas votre capacité de synthèse et qui ne pourront pas être étudiés complètement ;
- Privilégier 4-5 projets qui illustrent au mieux les différentes capacités demandées par la commission ;
- Insister sur la diversité des échelles, programmes et missions abordées ;
- Organiser vos références selon une logique globale (par ex : selon l'échelle d'intervention ; selon les phases des missions ; selon le rôle de votre mission ; selon les capacités demandées ; etc....) ;
- Montrer en quoi le parcours et l'ensemble des références ont fait avancer le candidat dans sa démarche de projet et dans la prise en compte des nouveaux défis contemporains de nos sociétés (changement climatique, rareté de la ressource, santé publique, biodiversité, ...) ;
- Montrer comment la démarche paysagère associe pleinement l'ancrage territorial et la créativité ;
- Privilégier une mise en page simple avec par exemple un texte expliquant la démarche d'un côté et des images de l'autre ;
- Privilégier les images grandes et de bonnes qualités pour illustrer le projet ;
- Choisir des types de représentations différentes des projets (photos, dessins, blocs-diagrammes, schémas, cartes, plans, photomontages, ...) permettant de voir l'étendue de vos capacités à représenter un projet et à exprimer une idée ;
- Rédiger clairement l'argumentation en paragraphes courts et concis avec des titres parlants ;
- Utiliser un langage clair et précis qui parle du projet en question et non des propos généralistes sur le paysage.

Les dossiers sont lus en format PDF et sur écran, la présentation doit être soignée (pas de fichiers trop lourds) ;

### **Le CV**

Il ne s'agit pas d'un CV d'agence, mais, outre les généralités, d'insister lisiblement sur :

- Les acquis initiaux en formation en précisant succinctement pourquoi ces formations sont des acquis pour les capacités attendues ;
- Les acquis par l'expérience en agence ou Bureau d'études en étant clair sur les dates et le poste.

A noter : il est conseillé dans le dossier de ne pas revendiquer le titre de paysagiste concepteur alors même qu'il n'est pas acquis...